



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### déchets, pollution et nuisances

Question écrite n° 76897

#### Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances sur la nécessité de développer le tri sélectif des déchets, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de développer le tri sélectif des déchets au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

#### Texte de la réponse

M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire que son ministère ne dispose pas d'administration ni de services propres. À ce titre, il ne peut développer d'action en faveur du tri sélectif des déchets au sein de ses services.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76897

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** promotion de l'égalité des chances

**Ministère attributaire :** promotion de l'égalité des chances

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 1er novembre 2005, page 10126

**Réponse publiée le :** 24 janvier 2006, page 763